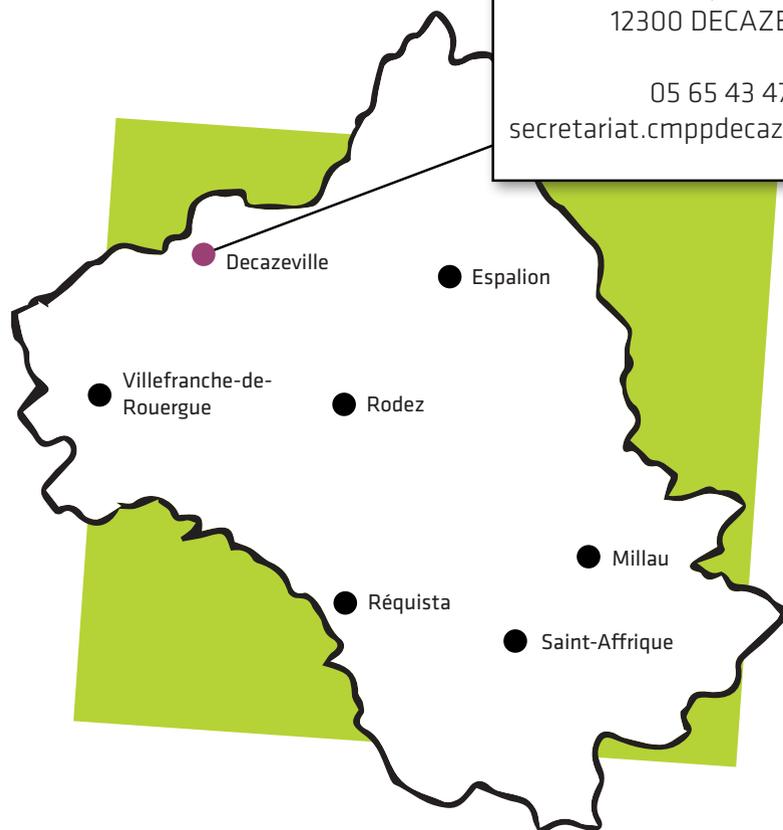


LE CMPP EN AVEYRON



CMPP DE DECAZEVILLE

123 rue Jean Moulin
12300 DECAZEVILLE

05 65 43 47 41
secretariat.cmppdecazeville@pep12.fr



AUTRES ANTENNES

CMPP de RODEZ (siège social)
6 avenue de l'Europe, 12000 RODEZ

CMPP de VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Place Bernard Lhez,
12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

CMPP d'ESPALION
1 rue de la Calade, 12500 ESPALION

CMPP de RÉQUISTA
Cité Lalande, 12170 RÉQUISTA

CMPP de MILLAU
13 rue Jean Moulin, 12100 MILLAU

CMPP de SAINT-AFFRIQUE
Rue Frangi et Ortéga,
12400 SAINT-AFFRIQUE

Directeur pédagogique et administratif départemental - Bruno Viargues - bruno.viargues@pep12.fr
Directrice médicale - Dr Martine Laury

RCS 353 009 400 00022 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CMPP de l'Aveyron

Centre Médico-psycho-pédagogique

Antenne de Decazeville

ACCUEIL
DES ENFANTS ET ADOLESCENTS
DE 0 à 20 ANS

AU CMPP

Le CMPP, lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans ainsi qu'à leur famille.

- Tout enfant ou adolescent rencontrant des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement peut venir librement au CMPP.
- Le CMPP est ouvert à tous, sans discrimination.
- Une implantation à proximité des lieux de vie des familles.
- Une capacité d'accueil souple : accueil des nouvelles demandes tout au long de l'année.
- Un fonctionnement spécifique : équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité technique d'un médecin.
- Des demandes de consultation à l'initiative des parents ou du tuteur légal.
- Un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires, et en particulier avec l'Education Nationale, tout en garantissant le secret partagé.
- Un financement par l'Assurance Maladie : prise en charge à 100%, sans avance des familles.

L'ÉQUIPE DE DECAZEVILLE

Médecin

Dr Alexandrine Vaché

Directeur pédagogique et administratif

Bruno Viargues

Psychomotriciennes

Maureen Echeverria
Anne-Claire Fauvel
Aurore Lherm
Audrey Marre

Enseignante spécialisée

Dominique Délérès

Secrétaire

Sylvie Joaquin

Psychologues

Florence Friche
Fabienne Marty

Assistante sociale

Audrey Abella

LE PARCOURS DE SOINS

AU CMPP

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

par l'assistante sociale ou le directeur administratif

LE RENDEZ-VOUS MÉDICAL

en présence du ou des parents de l'enfant

DIAGNOSTIC

Réalisation de bilans selon la prescription du médecin :

- orthophonique
- psychomoteur
- psychologique
- enseignement spécialisé

Les thérapeutes présentent le compte-rendu de bilans aux parents et proposent un projet thérapeutique

PRISE EN CHARGE

- Une ou plusieurs prises en charge en individuel ou en groupe en fonction des besoins de l'enfant :
 - orthophonique
 - psychomoteur
 - psychologique
 - enseignement spécialisé
- Soutien à la parentalité en individuel ou en groupe
- Lien avec l'école

3 rendez-vous annuels avec les parents

FIN DE PRISE EN CHARGE

En fonction de l'évolution des besoins de l'enfant, sur décision médicale, en accord avec les parents.